

Formation d'un comité spécial à Drummondville

La création d'un service d'incendie autonome envisagée

DRUMMONDVILLE — Bien qu'il soit encore évidemment beaucoup trop tôt pour peser l'impact que pourra avoir le récent colloque des dirigeants municipaux sur les décisions qui seront prises au cours des prochaines semaines et des prochains mois, il semble, à première vue, que la décision de former un comité pour étudier la possibilité de créer un service d'incendie indépendant du service de police figure parmi les plus importantes.

Une autre facette de l'étude qu'entreprendra prochainement le comité de six membres consistera à évaluer l'opportunité d'établir dans un avenir plus ou moins rapproché une seconde caserne de pompiers dans le secteur de Drummondville-Ouest.

Précisons tout d'abord qu'à la demande des dirigeants du service de police de Drummondville, la Commission de police du Québec a réalisé récemment une étude sur l'administration du service de police locale et son fonctionnement. Cette étude n'avait rien de semblable avec les enquêtes que la Commission de police effectue au sein des corps policiers de différentes autres villes de la province, la plupart du temps, à la demande des conseils municipaux.

Elle fait plutôt suite aux désirs manifestés par les autorités de la police locale d'améliorer leurs conditions de travail et l'efficacité de leur service.

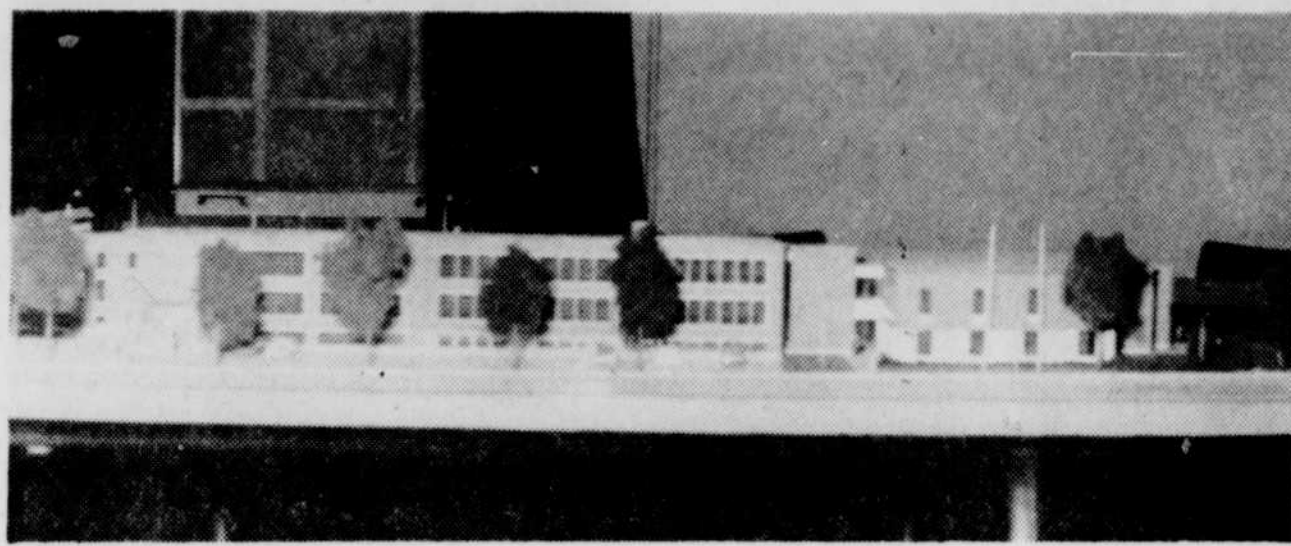
Selon les commentaires que nous avons pu recueillir au cours de la conférence de presse d'hier, le rapport de la Com-

mission de police estime le service de protection incendie de Drummondville passablement efficace dans l'ensemble, même s'il reste de la place pour de l'amélioration dans certains domaines. C'est toutefois sur recommandation de la Commission que les autorités municipales ont décidé de donner le feu vert à la formation d'un comité qui verra à étudier toutes les facettes et toutes les implications de la question.

Ce comité sera formé de six membres, soit deux représentants municipaux, deux membres de l'état-major des policiers et deux membres de l'Unité des policiers qui seront appelés à donner leur opinion sur le sujet. Le président du comité de la police au conseil municipal, M. Jean-Paul Généreux, le di-

recteur du service de la trésorerie, M. Richard Désilets ont été désignés pour siéger sur ce comité, tout comme le directeur de police, M. Conrad Proulx et son adjoint, M. Jean-Marie Précourt. Reste à désigner les deux membres de l'Unité des policiers pour que le comité se mette en marche.

La Commission de police s'est d'ailleurs dit prête à envoyer sur place des spécialistes pour aider les membres de ce comité à mener leur étude. Au cours du récent colloque de trois jours qui s'est tenu à l'auberge Chéribourg, en bordure du parc du Mont-Orford, le directeur de police, M. Conrad Proulx, a lui-même présenté un rapport aux dirigeants municipaux réunis dans lequel il commentait l'étude de la Commission de police.



Une vaste école à la commission Prince-Daveluy

L'école Sacré-Coeur de Princeville sera une construction vaste et fonctionnelle une fois agrandie et réaménagée. Les plans sont conçus de façon à permettre la mise en application de la méthode de classes à aires ouvertes. Gymnase, bibliothèque et autres locaux pour les services seront également à la disposition des élèves du niveau élémentaire à l'école Sacré-Coeur où l'on recevra aussi

les jeunes de la maternelle. La photo ci-dessus représente la maquette de l'école Sacré-Coeur une fois rénovée et agrandie. La façade de la construction donnera sur l'avenue St-Charles et une aile, celle de droite, s'étendra jusqu'à l'avenue Gagnon couvrant ainsi une partie des cours actuelles. (Photo Le Nouvelliste)

Le colloque: idée qui pourra servir aux autres municipalités

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Au lendemain du colloque de trois jours que les autorités municipales ont tenu dans la région des Cantons de l'Est, les journalistes étaient convoqués à l'hôtel de ville, hier après-midi, dans le

but de faire un rapide tour d'horizon, avec les membres présents, sur ces trois jours de réflexion, de discussions et parfois de prise de position.

Ce colloque, que les dirigeants municipaux tenaient pour une deuxième fois en l'espace de

deux ans, est une idée originale qui pourra servir de modèle aux autres villes de la province et même du pays, selon le maire Philippe Bernier.

Car les effets bénéfiques qu'est susceptible de produire une retraite de ce genre sont inestimables, et ce, à plusieurs points de vue, soutiennent les dirigeants municipaux.

D'abord, une réunion semblable à celle que l'on vient de tenir dans un endroit retiré a pour premier effet de faire oublier les inconvénients d'une préoccupation quotidienne. Elle permet aussi aux conseillers municipaux qui n'ont pas toujours l'opportunité de se rendre très fréquemment à l'hôtel de ville de prendre un véritable bain d'information et de se remettre à l'ordre du jour en ce qui a trait à l'évaluation des programmes de chacun des départements de la municipalité.

Un tel colloque comporte aussi l'avantage, et cela est très important, de permettre un contact véritable entre les édiles et les chefs de service et même entre les chefs de service eux-mêmes. Du point de vue des relations humaines, l'expérience d'une semblable rencontre apporte effectivement beaucoup, dans un monde où chacun est souvent trop pressé pour parler à son voisin.

Enfin, de l'avis des dirigeants municipaux, la tenue d'un tel rassemblement permet non seulement à tous et chacun de se renseigner davantage sur ce qui se passe dans les divers services municipaux mais surtout d'en assurer plus facilement un bien meilleure coordination.

Selon le maire Bernier, il est facile de constater, au lendemain de ce colloque, que cette expérience, tentée pour la deuxième fois par la municipalité, s'avère des plus fructueuses. L'intérêt et la motivation manifestés par les participants ne sont d'ailleurs plus les mêmes aujourd'hui, ce qui suffirait largement à justifier l'idée d'un tel rassemblement.

Plus d'attention aux parcs et aux édifices municipaux

DRUMMONDVILLE (M.A.) — Les dirigeants municipaux ont pris la décision, au cours du colloque qui s'est déroulé dans la région de Sherbrooke en début de semaine, d'accorder à l'avenir, plus d'attention à l'entretien des édifices municipaux de même qu'aux parcs qui appartiennent à la ville.

Selon le directeur des services municipaux, M. Pierre Genest, cette mesure a été adoptée par-

ce que les membres présents ont estimé que si l'on voulait convaincre les propriétaires privés d'accorder plus d'attention à leur propriété et leur terrasse, il revenait d'abord à la municipalité de donner elle-même l'exemple.

Cette décision n'aura toutefois pas d'effets concrets au cours des prochains mois, ou presque pas; elle entrera toutefois en li-

gne de compte lorsque viendra le temps de dresser la liste des dépenses prévues dans l'établissement du prochain budget municipal.

Dans un autre ordre d'idée, M. Genest a révélé que les membres du conseil municipal avaient pris la décision de finaliser le programme de rénovation urbaine selon le projet défini en 1972 au risque d'entraîner par le fait même un certain déficit.

"Nous avions le choix entre couper à nouveau dans ce que nous avions d'abord prévu de faire, il y a cinq ans ou encore terminer le projet révisé en 1972. Nous avons opté pour la seconde solution en espérant que nous pourrions aller chercher quelque montant en subvention pour nous aider à régler le fardeau", a-t-il dit.

Le maire Philippe Bernier a pour sa part expliqué que les coûts de réalisation envisagés à l'origine avaient bien changé depuis en raison de la hausse des prix.



Villeroi profite du progrès technique. Télébec Ltée donnera le 15 avril le service téléphonique automatique. Sur cette photo, Madeleine Blanchette de Villeroi, téléphoniste en chef depuis 10 ans, travaillant à l'aide d'un ancien tableau de distribution.

Un service téléphonique automatique entrera en vigueur à Villeroi

VILLEROI — La compagnie Télébec Ltée devenant propriétaire, le 15 février 1973, des installations téléphoniques du Syndicat coopératif de téléphone de Villeroi, dont le secrétaire était M. Raoul Bélanger. En 1949, un groupe de citoyens de Villeroi désirant un service téléphonique s'est formé un syndicat pour atteindre cet objectif.

Depuis ce temps, les usages bénéficiaient d'un service téléphonique manuel qui était exploité par la famille Blanchette; six des filles se sont succédées au poste de téléphoniste ce sont: Marie-Jeanne, Henriette, Georgette, Yolande, Madeleine, Hélène, Madeleine, est cheftéléphoniste depuis 10 ans. Le "central", petit bureau situé dans le village où était installé un tableau de distribution, était ou-

vert de 7 h du matin à 9 h du soir. Depuis 13 mois le service est de 24 heures.

Aujourd'hui, la compagnie Télébec Ltée, soucieuse de bien servir la population régionale, installera le 15 avril un service téléphonique automatique. Les citoyens de Villeroi pourront désormais atteindre par le service de composition interurbaine directe, plus de 4,000 abonnés de cette région.

Depuis une quinzaine de mois, Télébec Ltée a pris possession plus de trois compagnies de téléphone privées dont: Le téléphone de St-Honoré de Shenley Inc., la Cie de téléphone de Nazaire-d'Acton, la Cie de téléphone de Manseau Inc. De nombreux projets sont en marche et se réaliseront au cours de l'année 1973.

Un mois de prison et une amende de \$300 pour possession de LSD

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — Le juge Antoine Lacoursière a condamné, hier, le Drummondvillois René Houle à un mois d'emprisonnement et à une amende de \$300 avec un délai de six mois pour payer cette dernière. Si Houle n'y parvient pas, il devra alors purger deux mois supplémentaires pour acquitter sa dette envers la société.

Houle, dont le procès a eu lieu devant jury à l'ouverture des assises, la semaine dernière, était accusé de possession de 50 capsules de LSD aux fins d'un faire le trafic. D'abord reconnu coupable sous la première partie du chef d'accusation soit la possession, le prévenu avait été blanchi, le lendemain, de la deuxième partie de l'accusation, soit celle de trafic de cette drogue.

Cet homme de 27 ans séjournera en cellules depuis l'ouverture de son procès, le lundi 2 avril.

Avant de rendre sa sentence, le juge Lacoursière a dit qu'il se devait de prendre en considération le bien de la société et de l'individu. Or, il considère que la quantité de drogue découverte chez Houle était assez considérable. "votre témoignage a révélé que l'acte qu'on vous reproche n'est pas isolé puisque vous nous avez dit vous-mêmes avec une certaine désinvolture que vous faisiez usage de drogue depuis environ cinq ans. Votre aveu témoigne de votre persistance à enfreindre la loi".

Avant que la sentence ne soit

rendue par le juge, le procureur de la poursuite dans cette cause, Me Michel Duchesne, avait insisté sur "l'attitude d'irresponsabilité" manifestée par l'accusé et sur le fait qu'un emprisonnement constituerait pour lui une mesure curative.

De son côté, Me Paul Chassé, qui remplaçait l'avocat de la défense, Me Michel Houle, avait pour sa part insisté sur le fait que Houle n'avait jamais été un fardeau pour la société et qu'il n'avait jamais eu de condamnation antérieure ni de démenti

avec la justice par le passé. Il avait également souligné que Houle était déjà en cellule depuis une dizaine de jours et que sa présence serait plus utile auprès de sa femme et de son enfant que derrière les barreaux.

Les tarifs téléphoniques augmentés dans Sorel

SOREL (L.B.) — Les tarifs téléphoniques pour le service mensuel de base seront augmentés dans la circonscription téléphonique de Sorel (742-743) à compter du 19 avril.

Les hausses qui viennent d'être ordonnées par la Commission canadienne des transports sont relativement faibles. Par exemple, le tarif mensuel ne sera augmenté que de 10 cents pour le service de résidence à deux abonnés et de 25 cents pour le service de résidence à ligne individuelle.

Cette nouvelle vient d'être annoncée par M. Claude Chasle, directeur commercial de Bell Canada pour la région. M. Chasle a précisé que ce changement n'avait rien à voir avec la récente requête de hausse tarifaire générale de Bell Canada, mais qu'il était causé par l'expansion du service téléphonique régional.

On compte, en effet, dans le secteur de service régional de la circonscription téléphonique de Sorel un nombre de téléphones plus élevé que ne le permet la CCT pour le groupe tarifaire actuel.

Le tableau suivant donne des exemples des tarifs mensuels de diverses catégories de services selon le groupe tarifaire actuel et le nouveau groupe pour le secteur:

Sec. rés. gr. act. no 6 gr. sup. n 7

Ligne individuelle	\$4.80	\$5.05
Ligne à deux abonnés	\$3.80	\$4.00
Ligne à plusieurs abonnés	\$3.40	\$3.50
Téléphone supp.	\$1.40	\$1.40
Service d'affaires		
Ligne individuelle	\$9.90	\$11.45
Ligne à deux abonnés	\$7.65	non disponible
Ligne à plusieurs abonnés	\$5.25	\$5.55
Téléphone supp.	\$2.05	\$2.05



Séminaire de Gestion d'Entreprise

En collaboration avec La Chambre de Commerce de Victoriaville

- SI VOUS — Possédez et dirigez votre propre entreprise
- Dirigez une entreprise
- Êtes sur le point de vous lancer en affaires

Nous vous invitons à assister à un séminaire de gestion de la petite entreprise sur "L'étude des états financiers et l'expansion d'une entreprise"

MOTEL BOIFRAN

640, boul. Bois-Francis
Arthabaska, Que.
2 MAI 1973
de 9h a.m. à 4h30 p.m.

ORDRE DU JOUR:

"Les discussions porteront sur l'étude des états financiers. Vous verrez comment ils peuvent servir à l'administration d'une petite entreprise, et comment le choix d'un projet d'expansion peut modifier la situation financière future. L'ordre du jour comprendra la discussion d'un cas et de brefs exposés".

INSCRIPTION:

"Découpez et remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le avant le 30 avril 1973. Indiquez le nombre de participants et ajoutez votre inscription de \$10.00, qui inclut le repas du midi. Faites les chèques à l'ordre de la Banque d'expansion industrielle. Il n'y a pas de frais supplémentaires pour votre conjoint. Pour plus d'informations, composez: 758-8291 et demandez M. Normand Bégin.

Directeur des services consultatifs
Banque d'expansion industrielle.

M. NORMAND BEGIN
Directeur du Développement Économique
C.P. 370
Victoriaville, Que.

Nom(s) _____
Adresse _____

au coeur du québec

Tous les policiers de La Tuque ont séjourné à l'Institut de Nicolet

par André POITRAS

LA TUQUE — Tous les policiers affectés au service de la protection publique de la ville de La Tuque ont suivi un stage à l'Institut de police de Nicolet. C'est ce que nous affirmait le lieutenant Gérard Tremblay, à la suite du retour de l'agent Richard Poirier de cette institution.

Ce dernier est entré au service de la police en septembre dernier et dès le début de décembre, il entreprenait un stage de trois mois à Nicolet, alors qu'il se classait au quatrième rang parmi les 48 cadets de cette promotion.

Le lieutenant Tremblay nous signalait que c'est en novembre 1969 que la municipalité de La Tuque décidait que tous les policiers de son service se rendraient à l'Institut de police et aujourd'hui, quelque trois ans plus tard, les onze agents, les quatre sergents ainsi que les deux enquêteurs du service judiciaire ont tous suivi avec succès les cours de l'Institut. Il en fut de même pour le chef du service, M. Léo Lavoie, et le lieutenant Gérard Tremblay.

Présentement, l'agent enquêteur Claude Rioux suit un cours de perfectionnement d'une durée de trois semaines et qui se terminera la semaine prochaine. L'agent Guy Colbert, lui sera de retour à la mi-juin.

De plus, il est fortement question, à la suite de ces stages, que certains policiers soient appelés à se perfectionner dans un secteur particulier et ce, dès l'automne.

La Tuque, selon le lieutenant Tremblay, devient donc la première ville de la province où tous les policiers sont des diplômés de l'Institut de police de Nicolet.



C'est au cours d'une conférence de presse donnée par M. Vessot, hier à Joliette, que les dirigeants de la compagnie Vessot ont fait savoir que cette industrie venait d'être vendue.

Une autre industrie de Joliette vendue à des étrangers

par Gaëtan NADEAU

JOLIETTE — La compagnie Vessot de Joliette est maintenant devenue la propriété de la compagnie "Concrete Pipe Machinery". La maison-mère de la Concrete Pipe est située à Zurich en Suisse. La compagnie Vessot relèvera cependant du bureau américain de la Concrete Pipe. Ce bureau est situé à Sioux City, dans l'état de l'Iowa. Le président du bureau des Etats-Unis est M. Joseph J. Drop et le président de la compagnie se nomme Frank Lads. La compagnie Vessot se spé-

cialise dans la fabrication de moules de fer pour tuyaux de béton. Depuis déjà huit ans, la compagnie Vessot transigeait souvent avec la Concrete Pipe. Aujourd'hui, les dirigeants américains ont mis la main sur cette usine et se proposent de la développer. Actuellement, la compagnie compte 34 employés à son service. Il serait question que les investisseurs étrangers augmentent le personnel à 150. Il n'est pas question de changer quoi que ce soit au niveau du personnel existant actuellement. Le gérant de l'usine de Joliette, M. Maurice Roy, le

restera après la venue de la nouvelle haute direction. Du point de vue de la Concrete Pipe, la compagnie fut près de \$6.5 millions par année avec ses compagnies canadiennes. 30 pour cent du marché canadien appartient à l'acquéreur de Vessot. Le concurrent le plus près de la Concrete est la Hydro Teal, de Woodstock, en Ontario.

Histoire

La compagnie Vessot Limitée existe depuis 1885. Elle a toujours été à Joliette et fut fondée par Arthur Vessot. La Vessot n'était cependant pas la seule

industrie de la famille Vessot; M. Arthur Vessot est aussi des parts importantes dans la compagnie Joliette Steel. Cette dernière fut vendue par M. Vessot en 1910 à des intérêts étrangers. Aujourd'hui, c'est M. Samuel Vessot, 78 ans, qui est à la tête de la compagnie Vessot Limitée. Questionné sur le pourquoi d'une vente à des intérêts américains, M. Vessot a répondu que c'était là la meilleure offre, soit un demi-million, et que de plus, il ne pouvait compter sur une relève.

Fête

Pour souligner l'importance de la maison Vessot, le maire de Joliette, M. Roland Rivest, et le commissaire industriel, M. Roch Malo, se sont rendus au restaurant Kambo de Joliette où avait lieu une petite fête organisée à l'occasion du départ de la famille Vessot des affaires après 90 années d'activité. La vente de la compagnie Vessot était prévisible depuis longtemps, mais les autorités autant de la ville de Joliette que de la compagnie ont préféré ne pas ébruiter l'affaire.

Rencontre à Québec au sujet du bran de scie

par André POITRAS

LA TUQUE — C'est le 24 avril que se tiendra dans les bureaux du ministère de l'Environnement à Québec la rencontre au sommet entre les représentants du ministère, les dirigeants de la Compagnie Internationale de Papier de La Tuque et les dirigeants municipaux suite à l'enquête sur la pollution de l'air par la poussière de bois qui se répand sur les propriétés situées à proximité de l'usine.

C'est le maire Lucien Filion qui a communiqué cette nouvelle après une conversation téléphonique avec l'ingénieur Jean Lavergne, qui avait fait enquête il y a quelques semaines pour évaluer le problème de nuisance occasionné par la poussière de bois.

Le gérant de l'usine locale, M. Maurice Pilon, sera accompagné de l'ingénieur-chef de la compagnie lors de ce périple dans la vieille capitale. Il s'agira, lors de cette rencontre, de bien situer le problème et d'en arriver à une entente sur le moyen qui serait le plus efficace pour en arriver à une solution avantageuse pour tous.

Dernièrement, les résidents qui habitent à proximité de l'usine ont expédié une pétition demandant à la municipalité de faire pression auprès de la compagnie CIP et du ministère de l'Environnement pour que des mesures soient prises le plus tôt possible dans le but d'enrayer ce problème. Ces derniers avaient même mentionné que s'ils n'obtenaient pas satisfaction, il y aurait de fortes chances que pour une période indéfinie, ils arrêtent de payer leurs taxes foncières à la municipalité.

Il serait superflu d'ajouter que la rencontre du 24 avril à Québec est attendue avec une très grande anxiété de la part de ces citoyens.

Conservation de l'Institut de police

Un comité n'a vécu que deux jours à Nicolet

par André PROVENCHER

NICOLET — La vie du comité pour la conservation de l'Institut de police de Québec à Nicolet aura été de bien courte durée. De fait, il faudra peut-être même consulter le livre des records pour savoir si un mouvement populaire a déjà connu une vie aussi éphémère.

Né lundi de la volonté de la Chambre de commerce de Nicolet et de la Caisse d'entraide économique, le comité a mis fin à ses activités dès l'annonce faite en Chambre, mercredi, par le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette. Ce dernier, comme on le

tut demeurerait à Nicolet malgré le sinistre qui a dévasté 20 pour cent de la surface habitable, le 27 mars dernier. Me Choquette a aussi annoncé que le gouvernement investirait \$1,000,000 dans la rénovation de l'immeuble. Le ministre a donné ces informations en réponse à des questions des députés de Yamaska et de Nicolet, MM. Benjamin Faucher et Clément Vincent.

Pour le président du comité, M. Michel Biron, qui a eu un entretien avec le ministre Choquette, mercredi, le projet d'investissement est de nature à calmer le climat d'incertitude et d'insécurité qui prévalait à Nicolet.

M. Biron s'est déclaré tout à fait satisfait de la rencontre avec le ministre, qui met fin pour ainsi dire à l'intervention du comité. Selon lui, les engagements pris par le gouvernement à l'égard du centre de formation à Nicolet confirmerait l'intention du gouvernement d'y maintenir l'Institut de police du Québec. "Pour ma part, a conclu le président du comité, la réponse est nettement satisfaisante et clôture mon intervention".

Les députés de Nicolet et de Yamaska, MM. Clément Vincent et Benjamin Faucher, ont aussi exprimé leur satisfaction à la suite de la déclaration du ministre.

Le ministre Toupin est l'invité

Rapprochement entre les deux Conseils de développement

VICTORIAVILLE (RL) — A

l'occasion de son assemblée générale annuelle, le Conseil régional de développement du centre du Québec recevra l'honorable Normand Toupin, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, comme invité d'honneur et conférencier, le 6 mai, au restaurant Le Madrid, à Saint-Léonard-D'Aston.

Fort d'une expérience de plus en plus poussée dans le milieu agricole de notre région et voulant impliquer davantage les instances gouvernementales aux problèmes agricoles régionaux, le CRDQC a invité le ministre Normand Toupin à prononcer une causerie sur le développement de l'agriculture moderne et plus particulièrement sur "l'industrie agro-alimentaire au Québec".

Le ministre Toupin parlera donc de l'industrie agro-alimentaire, son importance économique au niveau régional et provincial et la place de l'agriculture dans le développement de l'industrie agro-alimentaire.

Rétrospective

Lors des assises de cette assemblée générale, on dressera également une rétrospective des nombreuses activités de l'organisme, tant au niveau des actions régionales que du travail réalisé dans le secteur municipal, industriel ou agricole.

Les délégués membres, soit les organismes, les municipalités, les comités de citoyens, les industries, etc. devront ensuite donner un mandat précis au nouveau conseil d'administration pour faire franchir une étape importante à l'organisme en ce qui regarde sa structuration et la définition de la vocation de l'économie de la région administrative.

En effet, conformément à la politique de l'Office de la planification et de développement du Québec (OPDQ), il serait souhaitable que la prochaine année voie se développer un rapprochement sûr et surtout concret, entre les deux conseils régionaux actuels de développement,

soit le Conseil économique régional de la Mauricie (CERM) et le Conseil de développement du centre du Québec (CRDQC).

Quant aux priorités d'action pour l'année à venir, il est certain qu'elles seront directement liées à l'évolution même de l'organisme, à ses modifications de structure, et possiblement à son nouveau territoire de travail.

Certes, l'assemblée générale annuelle du CRD devrait être cette année une des plus importantes que cet organisme ait pu rencontrer jusqu'à ce jour, et devrait engager la région dans un point tournant de son histoire.

Espérons que les leaders du centre du Québec sauront être présents à ces assises et participeront directement à l'élaboration de cette nouvelle voie, afin qu'à long terme, la population régionale n'ait pas à se repentir des décisions prises en son absence. C'est là le souhait du directeur général du CRDQC, M. Pierre Deland junior.

Un comité de coordination de l'enseignement de l'agriculture sera créé au niveau régional

par André PROVENCHER

NICOLET — Suite à une recommandation de la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du ministère de l'Éducation, un comité de coordination de l'enseignement de l'agriculture verra bientôt le jour au niveau régional.

Ce comité aura pour tâche de conseiller la commission scolaire et ses services intéressés dans tout ce qui concerne l'enseignement de l'agriculture, la promotion de cet enseignement,

l'information au public et le recrutement des étudiants.

Le travail du comité verra s'ajouter à d'autres mesures déjà prises, au niveau du ministère de l'Éducation, pour coordonner l'enseignement agricole et favoriser l'accès des jeunes à cette option.

Pour sa part, la Commission scolaire régionale Provencher donne déjà des cours en technique agricole et prévoit ouvrir en septembre une option de mécanique agricole. Comme cet enseignement fait l'objet d'une

planification, la clientèle provient non seulement de la région immédiate mais, de différentes zones du Québec.

Le comité sera composé de onze personnes, représentant la Commission scolaire régionale Provencher (4), le bureau régional du ministère de l'Agriculture (1), l'Union des producteurs agricoles (1), l'AFEAS (1) et les Commissions scolaires régionales Saint-François, des Vieilles-Forges, des Bois-Francis et de la Mauricie, avec un représentant chacune.



le club automobile du québec

Le service routier d'urgence

Modalités du service routier d'urgence

Le but de ce service est de venir en aide, dans un cas d'urgence, à un membre dont la voiture est en panne. Il s'agit d'un service d'urgence seulement — non d'un service d'entretien ou de réparation de la voiture.

Le service routier d'urgence comprend:

1. Survoltage d'une batterie trop faible pour faire démarrer la voiture.
2. Ajustements mineurs sur place si possible et si nécessaire.
3. Livraison d'une provision d'essence suffisante pour mettre la voiture en marche. Le membre paie l'essence.
4. Déverrouillage de portières lorsque les clés ont été oubliées à l'intérieur (sauf s'il faut avoir recours à un serrurier).
5. Démontage d'un pneu crevé et remontage du pneu de rechange s'il est gonflé (seulement s'il y a déplacement du garagiste).

6. Remorquage, si nécessaire, du véhicule jusqu'au garage répondant à l'appel. Si le membre veut faire remorquer sa voiture ailleurs, il devra payer le supplément au garagiste le cas échéant et ce supplément ne sera pas remboursable par le Club.

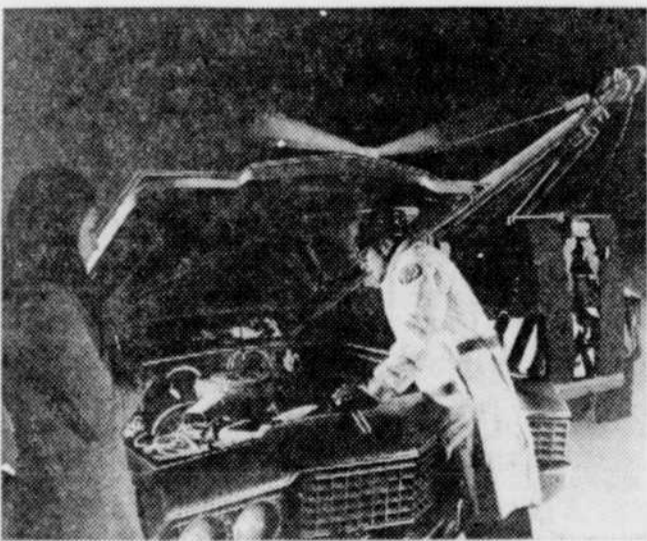
7. Si un véhicule est pris dans un fossé, dans la boue ou dans la neige, il devra pouvoir être dégagé par une camionnette de service ordinaire pourvue d'un équipement normal. Si les circonstances exigent un équipement spécial, le membre devra payer les frais supplémentaires. Dans le cas d'un véhicule embourbé dans la neige, le dépannage ne devra pas nécessiter le déblaiement d'une rue, d'une route ou d'une entrée de maison.

RESTRICTIONS

1. Ce service ne s'applique pas pour un véhicule abandonné ou un véhicule qui peut être mis en marche.
2. La réparation d'un pneu crevé est à la charge du membre.
3. Le service n'inclut pas le coût des pièces de rechange, de la main-d'oeuvre ou des réparations.
4. Le véhicule en panne doit pouvoir être atteint par une voie normale de circulation, ce qui exclut les plages, les terrains vacants, les champs, les cours ou tout autre endroit difficile d'accès ou qui requiert un équipement spécial.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE

Il n'est accessible qu'au membre régulier dont le nom apparaît sur la carte d'adhésion.



TYPES DE VÉHICULES ADMIS

Voitures de tourisme, camionnettes privées et véhicules de camping de poids léger.

FRAIS

Si l'automobile du membre se trouve à plus de cinq milles du garage ou si l'intervention dure plus d'une demi-heure, le membre devra déboursier l'équivalent du surplus.

ABUS DU SERVICE

En toute justice pour l'ensemble des membres, le Club se réserve le droit de refuser le service ou d'annuler l'adhésion d'un membre qui en abuse. Ainsi, le membre a droit à un maximum de six appels par année ou à des allocations ne dépassant pas \$25 par année.

L'on comprendra qu'il ne serait pas raisonnable de devoir dépanner abusivement un véhicule qui n'est pas en état de circuler.

QUAND IL FAIT TEMPÊTE OU UN TEMPS TRÈS FROID

Dans ces situations d'urgence, le Club, tout en faisant l'impossible pour causer le moins de retard à ses membres, n'en sollicite pas moins leur compréhension si le service de dépannage nécessite plus de temps que d'habitude.

PORTEZ TOUJOURS SUR VOUS VOTRE CARTE DE MEMBRE

Vous devez présenter cette carte au garagiste qui vient vous dépanner. Si vous n'avez pas votre carte, payez la facture, obtenez un reçu et faites-le parvenir au Club pour remboursement selon le tarif établi.

urgence

Si vous êtes dans la région métropolitaine de Québec, y compris la Rive-Sud
COMPOSEZ 688-3456

Si vous êtes dans la région de Trois-Rivières
COMPOSEZ 379-3838

Si vous êtes dans la région de Shawinigan et Grand'Mère
COMPOSEZ 536-3400

Si vous êtes à Montréal
APPELLEZ LE TOURING-CLUB MONTRÉAL
288-7111

Si vous êtes à l'extérieur du Québec, appelez le Club Automobile de l'endroit ou consultez votre répertoire de garagistes affiliés.

Vous n'avez qu'à signer la facture! Si vous tombez en panne dans les autres régions du Québec, payez la facture de dépannage et envoyez-la, dans les trente jours, au Club Automobile du Québec, 871, chemin St-Louis, Québec.

Vous recevrez une allocation de \$3 si la panne a lieu dans une ville ou de 30 cents du mille en dehors des villes (maximum \$9).

CONSERVEZ CE GUIDE DANS VOTRE COFFRE À GANTS.

nous les aurons...
les jeux du québec
ETE '75
le Trois-Rivières
Metropolitain

entre/voisins

● VICTORIANVILLE — Une succursale des magasins à rayons Eaton's s'établira à Victoriaville. Le contrat pour l'achat du terrain devait se faire hier. Le nouveau magasin aura une façade de 70 pieds de longueur et donnera sur le nouveau stationnement municipal Pierre-Laporte.

● VICTORIANVILLE — C'est également hier que devait se signer à Toronto le contrat définitif pour l'important centre commercial de plus de \$3 millions qui sera construit en arrière des locaux de la nouvelle polyvalente de Victoriaville.

● PRINCEVILLE — Les Filles d'Isabelle de Princeville ont accepté de se faire les propagandistes du feuillet "Vie et Mort" qui traite de l'avortement. Une distribution de ce dépliant est, en premier lieu, pour les 294 membres du cercle. La régente, Mme Anne-Marie St-Pierre, et ses collaboratrices de la direction prendront ensuite des décisions sur la propagande à faire auprès du public.

● LEMIEUX — L'Oeuvre des terrains de jeux de Lemieux prépare son programme d'action pour la saison estivale. Des élections pour un nouveau bureau de direction sont prévues pour les prochaines semaines. C'est M. Jules Baril qui est le président actuel de l'OTJ de cette localité. C'est l'intention de ce dernier de confier certaines responsabilités à ses collègues directeurs du mouvement.

● PRINCEVILLE — Le conseil municipal urbain de Princeville a donné son approbation au paiement de factures lors d'une séance présidée par M. J.-Maurice Talbot, maire. La liste produite par M. Fernand Poiré, secrétaire-trésorier, comprend principalement: \$6,155 pour les salaires et l'administration, \$3,967 pour l'Hydro-Québec \$500 pour l'essence utilisée par les véhicules de la ville de Princeville durant deux mois et \$485 pour le service téléphonique et les messages.

● SAINT-LOUIS — Le club Bekan Inc., de St-Louis-de-Blandford a souligné la fin de sa première saison d'activités par une manifestation spéciale. Les motoneigistes, membres du mouvement, leurs amis et invités ont été reçus à la salle Dupré de Princeville où ils ont pris part à une soirée récréative. Le président du club Keban Inc., M. Jacques Ricard, s'est déclaré très satisfait de la saison 1972-73.

● PRINCEVILLE — L'organisation du hockey mineur de Princeville a profité des précieux services de M. Marcel Lefebvre, comme responsable du secrétariat pour la saison 1972-73. La direction, dont le président est M. Julian Paquet, a manifesté son appréciation pour le travail accompli par M. Lefebvre. Un rapport complet et final des activités de la saison qui prend fin sera bientôt remis aux autorités de la CML et du conseil municipal.

● SAINT-NORBERT — La compagnie de téléphone de St-Norbert d'Arthabaska poursuit, en 1973, le programme d'amélioration de son réseau. Ce programme prévoit des dépenses d'environ \$20,000 pour des travaux ayant pour but de donner un meilleur service aux abonnés. Le président, M. Georges Gendreau, précise que 180 actionnaires sont propriétaires de l'entreprise. La nouvelle secrétaire est Mme Renaud Pepin; elle a été nommée récemment à ce poste pour remplacer M. Antonio Poisson, qui avait manifesté le désir d'être relevé de ses fonctions.

● PRINCEVILLE — La garde St-Eusèbe de Princeville a initié plusieurs nouveaux membres au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à l'église paroissiale. Le président, M. Benoit Therrien, et le commandant, M. Sarto Fréchette, ainsi que les responsables du mouvement ont ensuite reçu les invités et leurs compagnes à une manifestation récréative organisée en l'honneur des recrues. Des représentants de l'Union des gardes paroissiales du diocèse de Nicolet ont pris part à la fête au cours de laquelle un hommage particulier a été rendu à ceux qui se dévouent pour l'Eglise et la Patrie.

● VICTORIANVILLE — Deux excellentes productions sont à l'affiche du ciné-sélection mensuel au Laurier de Victoriaville, ce soir. Les cinéphiles pourront voir "On achève bien les chevaux" et "Le distrait". Par ailleurs, la semaine prochaine, la vedette internationale qu'est Alain Barrière présentera son spectacle à Victoriaville. Alain Barrière présentera deux récitals.

● VICTORIANVILLE — C'est le jeune Martin Mareau, 7 ans, du 11e rang Centre de Princeville qui a mérité l'ameublement de chambre à coucher de style colonial offert en prix de présence à l'exposition de l'école du meuble de Victoriaville. Cette exposition a pris fin mercredi soir et a connu un succès impressionnant.

● VICTORIANVILLE — La maison des aumôniers d'école, sur la rue Perreault à Victoriaville, est maintenant à vendre. Seulement trois frères vivaient encore dans cette maison qui appartient à l'évêché de Nicolet.

● VICTORIANVILLE — Le père Jules Nadeau, montfortain, occupera le poste de vicaire à la paroisse Saints-Martyrs de Victoriaville, pour un temps indéterminé. Le père Nadeau est originaire de Princeville et il remplace l'abbé Julien Lefebvre qui a été nommé vicaire économe à Sainte-Clothilde.

● VICTORIANVILLE — Le service de préparation au mariage de la région des Bois-Francs organise une session intensive de préparation au mariage qui aura lieu pendant toute la journée de trois dimanches consécutifs, soit les 29 avril, 6 et 13 mai. Cette session aura lieu au local du Service social, au 365 est rue Notre-Dame à Victoriaville. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec MM. Gilles Dion, Michel Constant, Jean-Guy Brachu et Michel Desfosse.

● VICTORIANVILLE — C'est un représentant de la Gendarmerie royale du Canada qui sera le conférencier au prochain souper du club Richelieu de Victoriaville, lundi soir, au restaurant La Source.

● TRACY — L'exécutif du syndicat des chantiers maritimes de Sorel, lors d'une réunion tenue lundi soir, a décidé d'organiser une assemblée d'information pour les syndiqués des chantiers de Marine, samedi matin à 9 heures, à la salle des syndicats. Le président, M. Pierre Marien, a souligné que des renseignements seront fournis aux membres sur le différend qui l'oppose à la compagnie actuellement. Par ailleurs, une autre assemblée d'information sera organisée lundi soir, à 8 heures, pour les épouses des membres du syndicat des chantiers maritimes de Sorel.



Pour les oeuvres du club Lions

Le souper bénéfique du club Lions de Victoriaville, mardi de la semaine dernière a rapporté exactement la somme de \$4,317.03. Les deux grands responsables, les lions Jacques Leahy et Bill Pothitos,

sont heureux de présenter un chèque substantiel au président Jean-Marc Fréchette. On sait que ce montant servira au comité des oeuvres du club Lions de Victoriaville. (Photo LeRo)

Activités lors de la visite de la délégation de Welland

SOREL (L.B.) — Le programme des activités prévues pour la visite de la délégation de Welland, est maintenant complet. C'est ce qu'a annoncé le secrétaire du comité, chargé de la réception des visiteurs ontariens, M. Laval Tardif, greffier de la ville de Tracy. Cette délégation, qui sera dirigée par le maire de Welland, M. William Pietz, comprendra une cinquantaine de personnes et arrivera à Sorel vendredi, le 1er juin, pour une visite de trois jours dans la région.

Le vendredi, les visiteurs ontariens seront reçus à souper à l'Auberge de la Rive et participeront à une soirée récréative. Samedi avant-midi, les femmes visiteront la Plaza Tracy, auront un coquetel à la mairie de Tracy, prendront le dîner à l'Auberge Saint-Pierre et assisteront à un spectacle d'expression corporelle. Pendant ce temps, les hommes visiteront les chantiers de Marine Industrie après avoir dégusté une gibelotte dans les Iles de Sorel, chez M. Napoléon Beauchemin. Samedi soir, un banquet sera offert aux visiteurs de Welland, à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Sorel, auquel participeront le ministre Claude Simard et le député fédéral, M. Florian Côté. Une soirée récréative suivra.

Par ailleurs, dimanche le 3 juin, il y aura messe à 9 h 30 en l'église Saint-Pierre, suivie d'un déjeuner d'adieu à l'Auberge de la Rive. La délégation de Welland quittera Sorel au début de l'après-midi.

Le comité de réception est formé de conseillers et d'épouses de conseillers des villes de Sorel, Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel. Ce sont ces trois villes qui se partageront les frais des différentes activités organisées en l'honneur des visiteurs de Welland.

Un concours d'art oratoire

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le club Optimiste de Victoriaville organise encore cette année un concours d'art oratoire pour les garçons et les jeunes filles de Victoriaville et des environs.

On sait que pour participer à ce concours, les jeunes doivent ne pas avoir atteint l'âge de 16 ans au 31 décembre 1972. Il y a deux concours, un pour les garçons et un pour les filles.

Le thème du concours de cette année est: "Écoutez-nous". Ce thème est imposé par l'Optimiste international à tous les clubs Optimistes.

La finale au niveau du club de Victoriaville a lieu au grand auditorium du CEGEP de Victoriaville, dimanche le 15 avril, à compter de 20 heures. La finale au niveau de la zone 6 aura lieu à Plessisville, le 29 avril. Sont alors représentés les clubs Optimistes de Drummondville, Victoriaville, Princeville, Plessisville, Saint-Ferdinand, Black Lake, Acton Vale et Saint-Hyacinthe.

Le président du comité d'organisation du concours d'art oratoire, au niveau du club de Victoriaville, est l'Optimiste Michel Héon.

Le député Jean-Marie Boisvert exige des prêts sans intérêt pour les municipalités

par Marcel AUBRY

DRUMMONDVILLE — "Je demande à Jean-Marie Boisvert, mon député fédéral, qu'il prenne les dispositions nécessaires pour obtenir du gouvernement minoritaire actuel que la loi des banques soit amendée afin de permettre au gouvernement du Québec de prendre l'entier contrôle de son crédit pour que ma municipalité obtienne des prêts sans intérêt pour financer son capital public."

Voilà la formule que les électeurs du comté de Drummond sont invités à signer et à faire parvenir "sans timbre" à M. Jean-Marie Boisvert à la Chambre des communes au cours des prochains jours.

Dans sa lettre-circulaire adressée aux électeurs du comté de Drummond, le député de ce comté, qui est également vice-président du caucus du parti Crédit social du Canada, estime que "le gouvernement actuel est minoritaire et qu'il faut agir

plus que jamais et exiger des prêts sans intérêt pour nos municipalités".

Dans la lettre qui accompagne cette demande, M. Boisvert y va des propos suivants:

"Comme vous l'avez sans doute constaté lors du dernier exposé sur le budget, un gouvernement minoritaire est le meilleur gouvernement qui soit pour les Canadiens. Vous rappelez sans doute les budgets des années précédentes, les budgets qui démontraient bien l'arrogance du gouvernement qui servait la finance et qui vous disait à vous: "Vous, serrez-vous la ceinture, il faut combattre l'inflation".

Maintenant, ce gouvernement devenu minoritaire grâce à vous, doit agir autrement s'il ne veut pas que nous, de l'opposition, le ramenions devant le peuple, devant vous. Il accepte donc plusieurs de nos suggestions et il gouverne, vous vous en rendez sûrement compte, en tenant pour acquis que nous, de

l'opposition, tenons sa vie parlementaire entre nos mains".

"Votre vote sert donc les Canadiens plus que jamais, car il est écouté. Nous avons obtenu que ce gouvernement minoritaire baisse les impôts pour les particuliers, enlève certaines taxes et augmente les pensions".

"Nous continuons la lutte plus que jamais et c'est le temps d'exiger des prêts sans intérêt pour les municipalités. C'est le temps où jamais, car le supposé lion est devenu mouton. Il prend maintenant les conseils des gens élus par le peuple et pour le peuple".

"Nous ne votons pas toujours contre, comme les conservateurs, ni toujours pour, comme les NPD, nous sommes libres. A vous de décider si nous engageons la lutte sur le programme des prêts sans intérêt par la Banque du Canada aux municipalités, à votre municipalité", de conclure le député Boisvert.



Plymouth Cricket et Dodge Colt 1973.

Conception et construction au Japon.

Vente et entretien chez les concessionnaires Plymouth et Dodge du Canada.

Chaque Cricket et chaque Colt vous offre une vaste gamme de caractéristiques de base pour lesquelles vous penseriez payer un supplément. (De fait, leur équipement est si complet que les seuls suppléments sont la boîte de vitesses automatique, la radio, le dégivreur électrique de lunette arrière, l'ensemble de décoration de la familiale et les pneus à flanc blanc.)

Les caractéristiques de base comprennent une structure monocoque de carrosserie • un moteur "Mini-Hemi" économique à 4 cyl. et de 1,597 cc • une boîte de 4 vitesses synchrones avec levier au plancher • des freins AV à disque • une colonne de direction qui absorbe les chocs • un pare-chocs qui absorbe les coups.

La Plymouth Cricket et la Dodge Colt vous offrent toutes deux des caractéristiques luxueuses de confort, en équipement de base: sièges-tonneaux à haut dossier (inclinable dans tous les modèles, sauf le coupé) • colonne de direction réglable • console et tableau de bord en simili-bois • ventilation en continu • intérieur de couleur assortie. Choix de quatre modèles: coupé, hardtop à 2 portes, sedan à 4 portes et familiale à 4 portes. Une nouvelle sportive: la Colt GT.

Plymouth Cricket • Dodge Colt. À votre choix. Voyez-les chez les concessionnaires Plymouth et Dodge.



Plymouth Cricket et Dodge Colt offertes en coupés, hardtops, sedans et familiales.

Aboud raconte des incidents survenus dans le monde du crime organisé

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Théodore Aboud, le témoin loquace à l'enquête sur le crime organisé, a révélé jeudi matin qu'au cours des années 1967 et 1968 il avait écoulé des marchandises volées aux entrepôts du Canadien National ayant une valeur entre \$2.5 et \$3 millions.

Entre 1967 et 1970, il s'était acquis parmi la pègre la réputation de pouvoir vendre rapidement n'importe quoi, a-t-il dit. Après que leur système de vols aux entrepôts du CN, de la rue St-Jacques, à Montréal, eut été éventré, en 1968 le "gang" avait néanmoins poursuivi les activités jusqu'en 1970.

Pick-up oara 3 — No 110 Aboud a raconté Aboud a raconté en détails comment il disposait de charges de camions complètes de cigarettes, de boissons alcooliques et de téléviseurs en couleurs, de chargements de peaux de visons non estampillées, de caméras, de bas de nylon et de pièces de tissus.

Ses deux principaux partenaires étaient Johnny Macdonald et Eric McNally, "les deux hommes les plus violents que j'aie rencontrés dans le crime", a-t-il dit. Plusieurs autres personnes ont aussi participé à différents moments à ces vols de marchandises mais les deux hommes mentionnés ont participé à toutes les opérations. Tous les deux sont maintenant morts.

L'affaire a commencé lorsqu'après avoir été en chômage durant deux mois, il avait accepté de s'occuper d'écouler 20,000 paires de bas de nylon volées pour les deux hommes. Il avait payé 10 cents la paire pour ces bas qui avaient une valeur au gros d'environ \$1.05 la paire.

Quelques heures plus tard, il les avait vendues 20 cents la paire, à deux personnes séparées. L'un des acheteurs était un marchand de lingerie féminine de Granby.

Un employé du CN, du nom de Hennessy, était expéditeur pour une section des entrepôts de la rue St-Jacques. Durant l'heure du dîner, alors que les employés étaient partis manger, un camion appartenant à une grande compagnie de camionnage de Montréal arrivait et les deux occupants, qui appartenaient au gang, prenaient un chargement de marchandises.

La police avait mis fin temporairement aux activités du gang en 1968, en surprenant plusieurs membres en train de décharger des pièces de tissu à la maison d'un rabbin juif qui les avait achetées. Tous ceux qui étaient présents avaient été arrêtés et finalement des accusations avaient été portées contre Aboud et un compagnon.

Les deux hommes étaient allés en cour mais les causes ont été renvoyées sur des points techniques, a dit le témoin.

Mais le gang avait continué ses opérations ailleurs. Il a été longuement question d'un plein camion de téléviseurs—couleurs volés à Prescott, en Ontario.

Aboud a raconté qu'il était allé voir Johnny Jasko, parce qu'il avait entendu dire qu'il était un bon acheteur de marchandises volées. "Par la suite, j'ai découvert qu'il était le plus gros acheteur de marchandises volées," a-t-il dit.

M. Jasko a déjà comparu devant la commission en rapport avec l'achat à très bas prix de la Laiterie Cassidy, qui a fait faillite peu de temps après.

Aboud a raconté que Jasko s'était un jour plus ou moins vanté d'avoir triché une veuve, en rapport avec l'achat d'un salon de funérailles. Il a affirmé qu'il avait vendu à 25 reprises des marchandises volées à Jasko.

McNally et Macdonald, ses deux principaux partenaires, étaient très violents et devenaient quelquefois enragés. Un jour, affirmant qu'un nommé McGuire les avait trichés, ils avaient décidé de le tuer et s'étaient rendus armés de mitraillettes au Cavendish Club où l'homme devait se trouver.

En réalité, l'homme dormait dans son auto, près de l'établissement, et les deux hommes en colère n'en n'avaient pas moins saccagé le club en y tirant des rafales de mitrailleuses.

Vison

Aboud a raconté comment à un moment il avait vendu au propriétaire d'un club de nuit des peaux de vison non estampillées entrées clandestinement au pays par le port de Montréal. Pour une première quantité d'une valeur de \$60,000 il avait obtenu \$6,000.

Une autre fois, il avait vendu \$10,000 des peaux évaluées à \$87,000. Une autre fois, il a vendu à Jasko, un plein camion de caméras japonaises destinées à la maison T. Eaton.

Il avait un jour proposé à M. William Obront de lui vendre un camion de viande volé d'une valeur de \$25,000. Il a dit que Obront avait acheté la viande

directement de celui qui avait fait le coup et que lui avait reçu simplement \$200 pour avoir servi d'intermédiaire.

Il ne s'occupait de rien de petit et essayait autant que possible d'éviter les chargements contenant des "déchets" — en terme du milieu, des marchandises difficiles à écouler.

Il avait cependant trouvé une pharmacie qui acceptait des "déchets", comme 200 caisses de produits Colgate, 62 caisses de cigarettes Gitane — "très difficiles à vendre," a dit le témoin.

Le pharmacien à cet endroit se vantait d'avoir fait pratiquer 200 avortements grâce à quel qu'un qu'il connaissait. Il avait aussi révélé à Aboud qu'il pouvait obtenir des médicaments difficiles à se procurer et même à avoir un médecin pour des cas spéciaux.

Blessé

Cette information a été très utile au "gang" après un hold-up à l'édifice Dominion Square qui avait rapporté à ses auteurs \$90,000.

Au cours de l'affaire, McAllister avait reçu au visage une balle tirée par la police. Le pharmacien avait alors fourni un médecin et de la morphine pour tranquilliser le blessé.

A quelques reprises, Aboud a essayé d'écouler des obligations volées. La seule fois qu'il a eu du succès, a-t-il dit, il s'agissait d'obligations d'une valeur de \$125,000 volées à Ste-Agathe des Monts. Les obligations n'étaient pas négociables mais pour une raison ou une autre, une compagnie d'assurance les voulait.

Aboud était entré en communication avec un détective qui l'avait arrêté récemment et la police avait servi d'intermédiaire avec la compagnie d'assurances qui avait versé \$6,000 pour les obligations.

Après que leur système eut été éventré aux entrepôts du CN, le gang puisait ses marchandises au port de Montréal grâce à un complice qui y était employé.

C'est ainsi qu'il avait vendu 28 paires de bottes de ski, expédiées comme échantillons, provenant du port. L'acheteur les avait écoulées dans un magasin "légitime" et avait été pris. La police avait alors remonté jusqu'à Aboud qui était aussitôt allé consulter son avocat.



Nora Sanchez laisse tomber une larme, alors que son mari Dario vient de lui apprendre qu'on vient de leur enlever leur permis de travail au Canada. Ils sont de plus passibles d'être déportés chez eux en Argentine après être entrés illégalement au pays. (Téléphoto PC)

Loi guet-apens pour deux immigrés

TORONTO (PC) — Un jeune couple argentin arrivé au Canada l'année dernière, a déclaré, jeudi, être tombé dans un guet-apens en s'enregistrant aux bureaux de l'immigration, à la suite de la demande du gouvernement voulant que tous les immigrants illégaux se rapportent avant le 31 mars.

M. et Mme Dario et Nora Sanchez ont rencontré, mercredi, les responsables du ministère de l'immigration, qui leur ont laissé entendre qu'ils seraient déportés.

On a estampillé sur leurs passeports: "N'a pas la permission d'accepter un emploi".

M. Sanchez doit abandonner son emploi qui lui rapportait un salaire de \$130 par semaine, tandis que sa femme doit quitter son travail de \$70 par semaine dans un bureau.

"Nous sommes tombés dans un guet-apens", a dit M. Sanchez.

Ils s'étaient présentés aux bureaux de l'immigration le 25 mars, six jours avant la date limite, après avoir pris connaissance des nouvelles exigences du gouvernement.

Ils comptent porter leur cause en appel, mais il se pourrait qu'elle ne soit pas entendue avant plusieurs mois. Entre temps, ils prétendent avoir \$1,700 de dettes et doivent s'acquitter d'un loyer de \$160 par mois.

Si le couple passe outre à la défense de travailler ou si un employeur leur donne un emploi en dépit de l'ordre du ministère de l'immigration, il pourrait s'ensuivre une amende et une peine d'emprisonnement ou les deux à la fois.

Ex-président de l'UCC décédé

MONTREAL (PC) — Lionel Sorel, sixième président général de l'Union catholique des cultivateurs, est décédé jeudi matin, à l'âge de 65 ans, après une longue maladie.

L'ancien leader syndical agricole avait milité près de 25 ans au sein de l'UCC, devenue depuis quelques mois l'Union des producteurs agricoles.

Président de 1962 à 1969, il avait défendu d'importants dossiers d'ordre professionnel et avait organisé deux marches de protestation célèbres, la première sur le parlement de Québec, en 1964, avait groupé quelque 18,000 agriculteurs québécois, et la seconde, en 1967, avait réuni 25,000 producteurs de lait de l'est du Canada devant le parlement d'Ottawa.

Les obsèques de M. Sorel auront lieu samedi à 15h00, à Saint-Michel de Napierville.

Pour la libération des trois chefs

SHERBROOKE (PC) — Le conseil presbytéral du diocèse de Sherbrooke a adopté une résolution demandant, pour le bien de la société québécoise et sans porter de jugement sur les parties concernées, la libération immédiate des trois chefs des grandes centrales syndicales par le conseil des ministres.

Cette décision du conseil presbytéral dit qu'elle tient compte de la situation difficile dans laquelle se trouvaient les trois chefs syndicaux quand ils ont posé les gestes qui ont motivé la décision judiciaire de leur incarcération, du temps déjà écoulé depuis leur emprisonnement, du climat social actuel et du rôle que les chefs des centrales exercent dans la société.

La résolution du conseil presbytéral du diocèse de Sherbrooke a été adoptée lors d'une réunion tenue le 10 avril et une copie sera envoyée, par télégramme, au conseil des ministres du gouvernement québécois.

Le conseil presbytéral serait le premier à ce prononcer sur l'incarcération des chefs syndicaux.

John Nichol: la vie est trop courte pour la passer au Sénat

Par CHERYL HAWKES

OTTAWA (PC) — Le sénateur John Nichol, dont la démission deviendra officielle le 19 avril, soit 25 ans avant la date de retraite obligatoire, a déclaré hier que la vie était trop courte pour la passer au Sénat.

Le sénateur libéral de Vancouver, qui est âgé de 49 ans, a formulé quelques suggestions en vue d'une réforme du Sénat. La question de l'abolition n'y figurait pas, toutefois.

"Après avoir passé sept ans ici, il aurait été quelque peu bizarre de ne m'être forgé aucune opinion", a-t-il dit dans son discours d'adieu.

"Je suis contre l'abolition du Sénat.

"Ceux qui demandent que le Sénat devienne un corps électif ne comprennent pas la nature du processus législatif. Imaginez la confusion que créerait un deuxième corps électif tentant de se faire le véritable porte-parole du peuple, faisant ainsi une concurrence directe à l'autre Chambre."

Les suggestions visant à la création par le Sénat d'un ensemble de nouveaux comités permanents pour mieux répondre aux besoins de la population canadienne sont inutiles, a-t-il ajouté.

"Le Sénat est un comité permanent sur les affaires courantes canadiennes... cela serait redondant."

Limite d'âge

M. Nichol s'est d'autre part prononcé contre l'imposition d'une limite d'âge pour les sénateurs.

"Il existe une théorie selon laquelle les jeunes sont plus brillants que les personnes âgées. C'est une théorie que je rejette. Ils ne sont pas nécessairement plus intelligents dans une institution dédiée à la pensée, ce qu'est le Sénat."

Diminuer la proportion des sénateurs qui appartiennent à un quelconque parti politique serait une bonne idée, a-t-il dit.

Le Sénat devrait renoncer à son droit de veto et lui substituer le pouvoir de retarder l'adoption d'un projet de loi pour une période n'excédant pas six mois.

"On me dit qu'au Royaume-Uni la Chambre des lords peut retarder l'adoption de projets de loi fiscaux ou l'octroi de crédits pendant 30 jours. Cela semble raisonnable."

Avec 17 ans et plus de service

Des fonctionnaires ne seront plus tenus d'apprendre les deux langues officielles

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC) — Les fonctionnaires fédéraux qui comptent 17 années ou plus de service continu ne seront plus tenus d'apprendre les deux langues officielles du pays pour postuler des postes désignés comme bilingues.

Un avis de motion figurant au feuillet de la Chambre précise en effet la nouvelle politique que le gouvernement entend prendre en matière de bilinguisme dans la fonction publique.

L'article 7 de l'avis de motion se lit ainsi: "Les employés qui, le 6 avril 1966, avaient à leur crédit dix années consécutives de service dans la fonction publique fédérale et qui y ont travaillé de façon continue depuis, auront droit de postuler n'importe quel poste qui a été identifié en vue d'être désigné ultérieurement comme bilingue sans avoir à indiquer leur volonté de devenir bilingues."

Déception

Cette nouvelle politique a été approuvée par le caucus libéral

L'âge de retraite obligatoire, qui est actuellement de 75 ans, devrait être aboli, un mandat d'une durée limitée établi pour les sénateurs et un système à deux paliers créé au Sénat. M. Nichol a proposé que le mandat d'un sénateur soit d'au moins 12 ans sans excéder 20 ans.

Il a suggéré qu'une fois son mandat complété un sénateur

pourrait joindre les rangs des sénateurs honoraires. Le sénateur honoraire conserverait son titre, pourrait faire partie de comités et participer aux débats. Il n'aurait cependant pas droit de vote.

Avec un tel système à deux paliers, le Sénat compterait 102 membres actifs et environ 100 sénateurs honoraires.

15 AVRIL 1973 SEMAINE INTERNATIONALE DE L'ANNONCE CLASSÉE

LES ANNONCES CLASSÉES UN MONDE DE RÉSULTATS

EXCELLENCE EN COMMUNICATION POUR TOUS LES BESOINS



Vive la Moore!
Vive la beauté!
Vive la couleur!
Les peintures Benjamin Moore.

Voyez votre marchand de peintures Benjamin Moore et demandez la peinture Regal Wall Satin. Acheter Moore, c'est économiser!

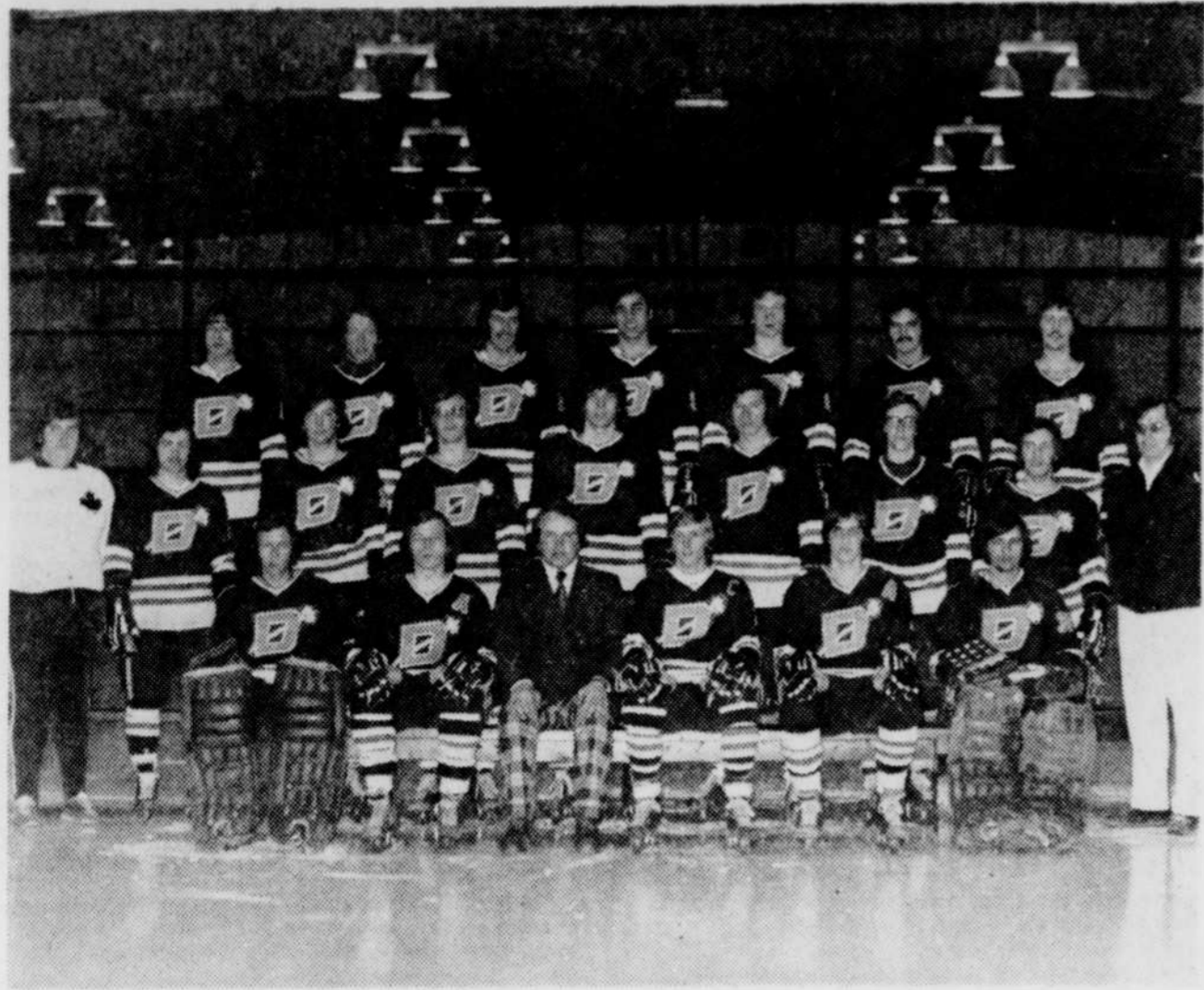
PEINTURE & DECOR COLONIAL 1376, rue Hart Trois-Rivières Tel.: 374-6687	CENTRE DECORATION ENR. 3, St-Jean-Baptiste Cap-de-la-Madeleine Tel.: 374-1511	PEINTURE & DECORATION DIAMOND Chemin Ste-Marguerite Pointe-du-Lac Tel.: 377-1088	FRANK THERRIEN 640, boul. St-Louis St-Louis-de-France Tel.: 379-3066
MME HENRI MILETTE 1710, Frigon Shawinigan Tel.: 539-9191	FERNAND CAYER 50, St-Marc Lussacville Tel.: 228-2671	FERRONNERIE GODBOUT 323, rue St-Marcel Drummondville Tel.: 472-5446	JULIEN MANDEVILLE & CIE LTEE 907, Rte Marie-Victorin Tracy Tel.: 742-3715

Le grand gin.

BOLS

Une sacrée bonne boisson.

Duillit au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.



L'équipe des Diablos a été couronnée championne provinciale. Nous en voyons les membres sur cette photo. De gauche à droite: 1ère rangée: Yves Gosselin, Yves Barrette, Normand Meunier, Yves Tremblay, André Houle, Alain Trahan, 2ième rangée: Jean Bélanger, John Bernard, Guy Tremblay, Denis Roberge, Jean-Guy Carpen-

tier, Mario Provencher, Denis Paquet, Etienne Lacoursière, René Thibeault. 3ième rangée: Pierre Diamond, Yves Goulet, Alain Thibeault, Maurice Blanchette, Robert Nolin, Michel Gaudreau, Alain Giguère. (Absent: Pierre Gratton, statisticien).

Au basketball

Cinq porte-couleurs des Diablos feront partie du camp d'essai provincial

TROIS-RIVIERES — La Fédération de basket-ball du Québec, par la voie de son directeur technique, Robert Comeau, vient de faire connaître la liste des candidats invités au camp d'essai pour la formation de l'équipe du Québec.

Cinq (5) de ces jeunes athlètes sont des Diablos du CEGEP de Trois-Rivières, soit la plus forte délégation venant d'une même institution ou équipe au Québec. C'est là toute une performance pour l'instructeur Cécile Duval qui a su bien préparer ses joueurs tant du point de vue tactique que technique. En effet, Lucie Bergeron, Claire Bournival, Denise Lagacé, Jacynthe Boissonneau et Marie-Claude Gingras ont été nommées à la suite du choix du comité de sélection composé de Robert Comeau, directeur technique de la F.B.B.Q., Alex Sidorenko, instructeur de l'équipe du Québec et Roy Deguire, directeur exécutif de la F.B.B.Q.

Les athlètes trifluviens devront se rendre à Montréal durant la fin de semaine de Pâques pour assister au début des entraînements. Trente-neuf (39) candidates seront sur les lieux et l'instructeur Sidorenko devra éliminer quinze (15) afin de garder les meilleures jusqu'à ce que l'équipe définitive soit choisie, chose qui sera faite pour l'automne prochain.

Pour celles qui auront les qualités requises, le programme sera chargé car l'équipe du Québec fera des tournées à l'étranger et les États-Unis et même qu'une tournée en Europe.

La Fédération de Basket-ball du Québec met tout en oeuvre afin d'assumer la plus grande participation possible de Québécoises sur l'équipe nationale qui représentera le Canada aux prochains Jeux Olympiques de Montréal en 1976.

Notons que Denise Lagacé et Lucie Bergeron des Diablos ont obtenu des bourses de l'organisme "Mission 76" afin de leur permettre d'accorder le plus de temps possible à la pratique du basket-ball.

Méthode de sélection

Les trente-neuf (39) candidates seront divisées en quatre (4) équipes et chaque formation se rencontrera deux fois chacune. L'équipe gagnante sera déterminée par le plus grand nombre de points comptés et de victoires acquises.

Listes des candidates

Jacynthe Boissonneau, CEGEP T.R., Lucie Bergeron, CEGEP T.R., Claire Bournival, CEGEP T.R., Denise Lagacé, CEGEP T.R., Marie-Claude Gingras, CEGEP T.R., Mireille Roy, U. de Montréal, Valérie Pelletier, U. St. George, Helen Samson, Sillery, Qué., Donna Palco, Dutton H.S., Marie-Josée Lefebvre, CEGEP St-Laurent, Francine Charlebois, Noranda, Monique Prévost, U.Q.A.M., Jackie Zerdji, Laurier Mac H.S., Suzanne Salvas, Bois-Boulogne, Nancy Knowlton, U. Bishops, Audrey Jones, U.N. Bishops, Louise Roy, Rivière-du-

Loup, Montque Parent U. Laval, Coleen Cooney, Alexander Golt, Françoise Aubry, CEGEP Bois-Boulogne, Grace Beaudry, Marymount H.S., Linda Di Michele, Pie X H.S., Michèle Lagarde, U.Q.A.M., Lorraine Godin, Laval, Louise Benoit, McGill, Yolande Deschamps, McGill, Linda McPherson, Lindsay Place H.S., Monica Kerwin, Holy Names H.S., Karen Cooney, Alexander Golt H.S., Judi Stafford, CEGEP Vanier, Lucie Roy, Bois-de-Boulogne, Irena Markauskas, Loyola, Barb Coates,

Alexander Golt H.S., Helen Castonguay, U. Bishops, Sylvia Sweeney, Westhill H.S., Edith Boivin, Laval, Suzanne Rathé, CEGEP Maisonneuve, Lori Spargue, John Rennie H.S., Helen McAuley, Pierrefonds Comp. H.S.

Dernière heure

Nous apprenons en dernière heure que Cécile Duval sera l'instructeur d'une de ces équipes composées des meilleurs éléments féminins du basketball québécois.

Baie des Chaleurs et Rimouski prendront part au tournoi

TROIS-RIVIERES (J.M.P.) — De nombreuses institutions, ayant un renom fort appréciable, ont gagné les championnats régionaux mis à l'enjeu et seront présentes lors du Tournoi Naismith qui aura lieu demain et dimanche à Trois-Rivières. Ce troisième championnat du sport scolaire promet des sensations aux amateurs de basketball si l'on se fie à la rivalité qui existe depuis déjà deux ans entre les différentes régions.

Des Cantons de l'Est, région reconnue pour l'excellente qualité du basket-ball qui y est pratiquée, l'équipe masculine est le Richmond Regional High School alors que la formation féminine est la réputée équipe du Alexander-Galt High School. L'équipe de Richmond n'a pas grand difficulté à remporter la palme alors que les filles ont battu décisivement l'école Leber, championne du Takefman, au cours de l'éliminatoire régionale.

Les deux équipes les plus à l'Est, du côté de la Rive sud, viennent de la Baie des Chaleurs et de Rimouski. En effet, l'Est du Québec aura comme représentants la formation masculine de la polyvalente Paul-Jobert de Rimouski et l'équipe féminine de la polyvalente de Carleton. On ne sait malheureusement rien du calibre de jeu pratiqué dans ce coin de la province.

Le collège l'Assomption, de Gerry Labrosse, sera en liste comme représentant masculin de la région Laurentienne. C'est l'école Thérèse-Martin de La-

naudière qui est le co-listier de cette région. Habituellement, le collège l'Assomption a de fortes équipes et il semble bien que les champions 1972-73 ne dérogeront pas à cette tradition.

Les équipes de la Mauricie sont bien connues. Elles auront à trimer dur mais les instructeurs Rod Lessard, des Tigres de la polyvalente des Chutes, et Jacques Emond, des Vikings de La Tuque, ont multiplié les pratiques en vue de ces rencontres.

Les joueurs de la Mauricie ont tout de même l'avantage psychologique de posséder une connaissance des lieux et de savoir les spectateurs en arrière d'eux. Les équipes du Nord-Ouest font une véritable expédition pour prendre part au Tournoi Naismith. Des randonnées de plus de 700 milles sont à l'ordre du jour pour les équipes de Amos et de Rouyn mais il semble bien que rien ne peut arrêter ces jeunes lorsqu'il s'agit de disputer un match de basket. Les championnes viennent de Amos et les garçons de Rouyn. C'est le silence le plus complet concernant le calibre de jeu de cette région, reconnue par ailleurs pour être une pépinière de hockeyeurs de calibre.

Une équipe hulloise, le d'Arcy McGee High School, représente l'Outaouais chez les garçons alors que la polyvalente de Maniwaki sera la représentante de l'élément féminin. Ce sont des équipes qu'il faut hautement considérer, si l'on tient compte du haut calibre de compétition dont jouissent ces formations à cause de la proximité de la capitale fédérale.

La région de Québec a surpris les experts avec des formations dont la réputation en matière de basket est à peu près nulle. La polyvalente de Lévis chez les garçons et la polyvalente de Disraeli chez les filles tenteront de redonner au basket-ball de la région de Québec une partie du lustre qu'elle a déjà connu.

La vallée du Richelieu a délégué un duo d'équipes dont la force est quasi légendaire. Il s'agit du Chambly County High School (garçons) et des Vikettes du Massey-Vanier High School. Il faut considérer ces formations comme des aspirants logiques à la couronne de leur section respective. Leur calibre semble à peu près égal à leur renommée, ce qui n'est pas peu dire.

De la région du Grand Montréal, deux formations peu connues mais qui ont le mérite d'avoir à subir un test de premier ordre avant de se présenter en ronde provinciale. Il s'agit du Wagar High School chez les garçons et du Mount Royal High School chez les filles.

Une finale de choix attend les amateurs à Saint-Pierre

TROIS-RIVIERES — En effet, le promoteur Yvan Papet était heureux d'annoncer sa finale qui aura lieu ce soir à la salle municipale de St-Pierre-Becquets.

Elle mettra aux prises le formidable trio formé de Emile Genest Jr, Ray Désaulniers et le non moindre Chief Black Eagle, contre les plus que détestables Bucheron Motgrain, Laval Duchemin et le plus sadique de l'arène dans le moment Mr. Unknown.

La semi-finale mettra aux prises Bill Blondy de Montréal contre Régent Plante.

Comme attraction spéciale de la soirée, le Bourreau Trifluvien Yvan Papet rivalisera avec le roi de la savate Tiger Dupuis.

Le premier combat de la soirée mettra aux prises le rude Robert Dupont à Claude Blachura.

Le premier son de cloche sera donné à 8 h 30 p.m. précises.

nous les aurons...
les jeux du québec
ETE '75
le Trois-Rivières Métropolitain

bas prix **PNEUS** **Gulf** **PNEUS** **à l'année longue!**

Gulf Crown 4 PLIS NYLON

Millage — Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 20,000 milles.

Construction — 4 plis en biais de robuste Nylon Du Pont 66.

Roulement — Aussi doux sur la grande route qu'en ville.

\$15.95 600 13

Gulf Crown 78 4 PLIS NYLON

Millage — Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 25,000 milles.

Construction — Profil surbaissé de la série 78.

Roulement — Un excellent pneu pour la ville et la grande route.

\$19.95 600 12

Gulf Crown Deluxe 78WT 4 PLIS POLYESTER

Millage — Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 30,000 milles.

Construction — 4 plis de cordes polyester.

Roulement — La carcasse de polyester alléme les points plats.

\$28.95 F78 14

Gulf Crown 78 CEINTURÉ POLYESTER/RAYONNE

Millage — Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 30,000 milles.

Construction — 2 + 2 polyester/rayonne, ceinturé.

Roulement — La construction de la ceinture réduit la distorsion de la semelle et en prolonge la durée.

\$24.95 D78 13

Gulf Crown Deluxe 78 WT CEINTURÉ POLYESTER/FIBRE DE VERRE

Millage — Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 35,000 milles.

Construction — 2 + 2 polyester/fibre de verre, ceinturé.

Roulement — La large semelle à 9 rainures et la ceinture assure une excellente adhérence sur chaussée sèche ou mouillée.

\$29.95 E78 14

Gulf Radial 70

Millage — Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 40,000 milles.

Construction — Rayonne 2 + 4.

Roulement — La large et exceptionnelle de la semelle et sa construction robuste assurement de meilleurs virages.

\$49.95 ER70 14

AUBAINES SUR AMORTISSEURS

• Régulièrement vendus à \$10.95
• Amortisseurs à rendement standard

Gulf \$8.95 chacun

INSTALLATION EN SUS

OFFRE SE TERMINANT LE 31 MAI 1973

Les détaillants qui peuvent vous vendre ces amortisseurs.

CHAÎNE AUTO SPECIALITE ENT.
Boul. Des Forges, angle boul. du Rocher
TROIS-RIVIERES
378-3922

JULES LAMARRE
Cm. Bellefeuille et Bureau
TROIS-RIVIERES
375-8651

LAURENT MORISSETTE
1025 Champlour
TROIS-RIVIERES
376-7859

CLAUDE BEDARD
4330, Boul. Royal
TROIS-RIVIERES-OUEST
376-2266

LEOPOLD LEVESQUE
Boul. Des Mères, près de Bellevue
SHAWINIGAN
539-2114

PIERRE COUTELLIER
Cm. St-Laurent et Latrielle
CAP-DE-LA-MADELEINE
375-6581

JACQUES RICARD
Route 19
ST-LOUIS-DE-FRANCE
375-0611

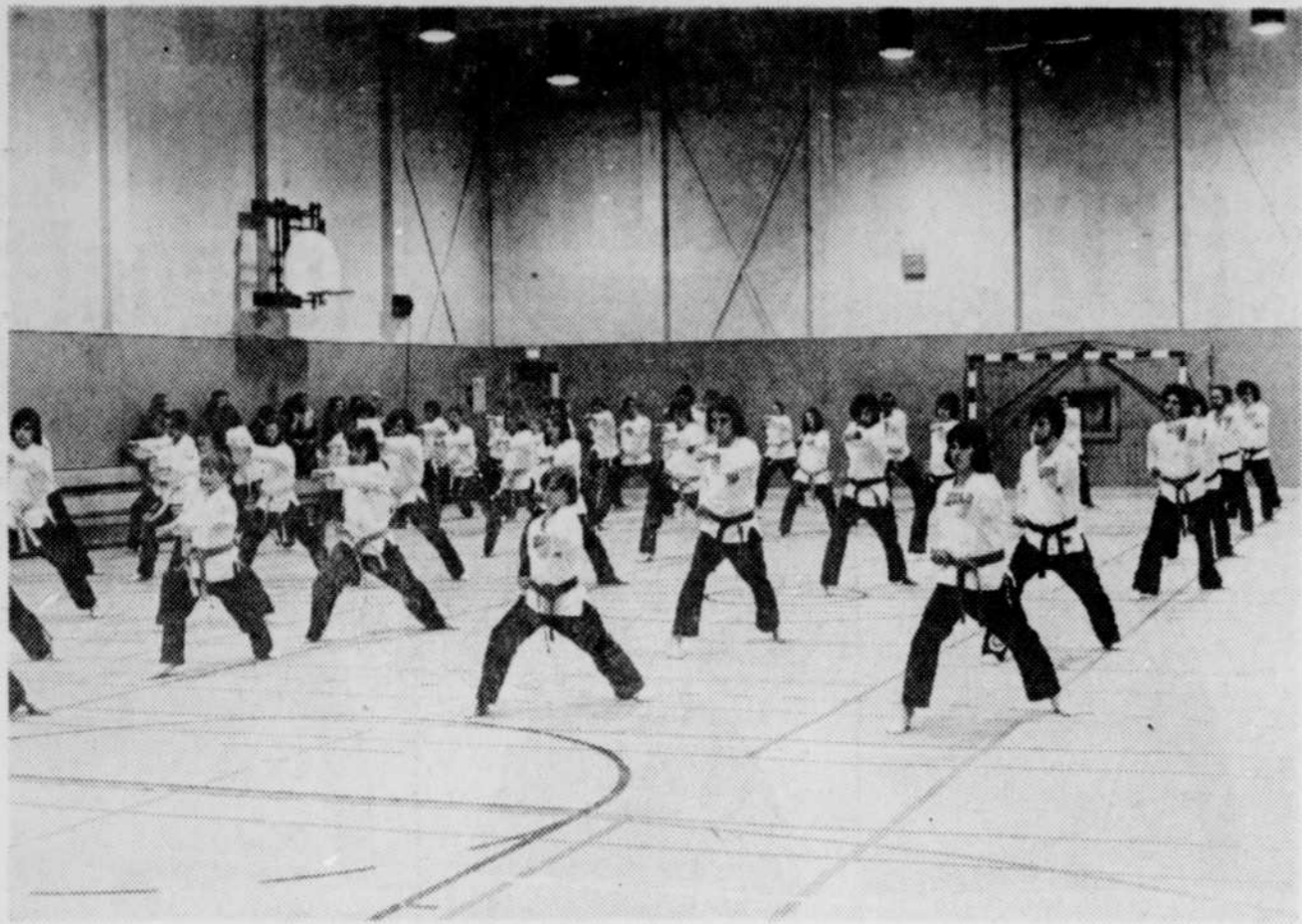
GILLES LAROCHE
Angle de Ave et 13e Ave
GRAND MERE
538-5212

TROIS-RIVIERES Chrysler Ltée
Rond Point, Boul. Royal
374-5264

FERNAND BILODEAU
506, rue St-Louis
LA TUQUE
523-5500

MAURICE MORIN
Route 15
MONT-CARMEL
376-2647

UTILISEZ VOTRE CARTE-VOYAGE OU LA CARTE CHARGEX. **CHARGEX**



Le karaté à l'honneur à Drummondville

Le karaté comme de nombreux amis comme le démontre cette photo prise lors d'une clinique donnée par Peter R. Ross au Cegep de Drummondville. On sait que Drummondville sera le centre d'une grande compétition en mai.

Que diriez-vous d'une Corporation?

par André POITRAS

Depuis au-delà de six semaines l'un des sujets brûlants de l'actualité Lutuquoise est certes le débat mis de l'avant par le conseiller Jacques Lavoie sur l'engagement d'un coordonnateur au service des loisirs municipaux et la formation d'une commission consultative de loisirs par la même occasion.

Mais pendant que les édiles municipaux tentent par tous les moyens mis à leurs dispositions de faire la lumière sur l'engagement d'une personne qualifiée à leur Service de la Récréation, il serait nécessaire de jeter un coup d'oeil aux alentours pour examiner une situation qui, bientôt deviendra peut-être plus épineuse pour certains organisateurs, cette fois au domaine du sport scolaire.

Les "Vikings" sont devenus en l'espace de deux ans, Roi et Maître dans le sport à La Tuque.

Les sportifs connaissent aujourd'hui en Haute Mauricie, aussi bien, les jeunes qui y participent et le rendement de ceux-ci que celui des grandes vedettes de n'importe lesquels autres sports au niveau national ou international.

Au football, avec les victoires accumulées à un rythme effarant alors qu'une moyenne de 1.500 spectateurs se massaient le long des lignes pour crier leur encouragement et apporter le support moral dont les jeunes avaient besoin. Le hockey, lui, a fait son apparition seulement au début du présent hiver, et encore-là, même phénomène que dans la discipline précédente avec cependant un peu moins de spectateurs, et que dire du volley-ball basket-ball, qui sans recevoir le même encouragement de la population sportive au point de vue présence, a fait prendre connaissance à cette dernière, que les jeunes évaluant dans ces deux disciplines ne terrassaient certainement pas le blason des Vikings, bien au contraire avec la saison qu'ils viennent de connaître, ils l'ont rehaussé davantage.

Sur le plan sportif, "pas de problème", des instructeurs compétents, des bénévoles qui s'occupent d'administrer et de voir à la bonne marche d'ensemble de la formation et surtout, des jeunes qui maintenant ont un but à atteindre, celui de faire partie d'une formation aux couleurs "rouge et blanche".

Puisqu'à La Tuque l'on veut toujours faire les choses en

"grand" et qu'on ne lésinera devant rien pour faire pratiquer le sport amateur avec une touche de professionnel à nos jeunes, c'est l'heure après quelques années d'existence de s'attabler pour toutes ces bonnes volontés et de se demander, s'il n'y aurait pas lieu au niveau financier de trouver une formule qui serait moins harassante pour les commanditaires et l'ayant répartie par la suite plus équitablement entre les différentes disciplines.

Au début de la saison c'est la chasse aux commanditaires, et à trois occasions successives ces derniers reçoivent la visite des bénévoles. Ils comprennent bien le rôle que jouent les Vikings dans une communauté comme celle de La Tuque alors que ces jeunes adeptes du sport scolaire sont devenus les "vedettes professionnelles de l'endroit" mais est-ce vraiment l'organisation qui parfois doit se fendre les cheveux en quatre pour présenter un spectacle avec une touche de professionnalisme qui est capable d'en tirer profit au maximum. Nous ne le croyons pas!

Les marchands répondent bien et encouragent généralement tous ceux qui font partie de la procession d'avant-saison mais comme dans la majorité des cas, premier arrivé premier servi et le dernier ramasse les grenailles alors que le commanditaire a tout de même un budget à respecter.

Quelques-uns en ont déjà parlé en coulisse, de former une corporation qui après avoir amassé l'argent se chargerait de la redistribuer selon les besoins et les justifications de chacun. Une seule collecte globale de porte en porte, une seule procession par année chez les commanditaires et un seul programme pour toutes les disciplines Vikings et un seul concours de Miss.

Rien ne serait toucher au niveau de la discipline sportive elle-même car les preuves sont faites et la compétence des instructeurs ne laisse aucun doute possible, d'autant plus que certains prennent leur rôle tellement à coeur qu'ils suivront dans la majorité des cas un cours de perfectionnement pendant la saison estivale.

Ce qui était au départ, un club de football, une équipe de basket-ball ou volley-ball et depuis l'automne dernier un club de hockey est maintenant devenu "un très gros bateau" qui demande certainement quelques rajustements à son gouvernail financier pour que l'on puisse progresser à une cadence normale comme on l'a fait dans le passé.

Venez nous visiter, et conduisez une...

VRAIE VOITURE SPORT

LES PIONNIERS DES VOITURES SPORTIVES!

MINI AUSTIN

La plus grande des petites voitures. Elle fait 45 miles au gallon, elle a une tenue de route incomparable. Avec sa traction avant elle surpasse toutes les autres petites voitures. Elle est moins coûteuse qu'une voiture usagée à l'achat et à l'entretien. Garantie 12 mois, 12.000 miles.

PRIX A COMPTER DE **\$2125**

TRIUMPH SPITFIRE

La moins cher des voitures sport, la Triumph Spitfire avec sa suspension indépendante sur 4 roues, ses freins à disques donnent un confort et une sécurité au conducteur. La nouvelle Triumph Spitfire est équipée d'une nouvelle transmission synchronisée sur 4 vitesses, ce qui lui donne un prestige auprès des conducteurs.

RICHARD AUTOMOBILE
CAP-DE-LA-MADELEINE Qué

94 rue Fusée, Tél. 378-8464 - 378-2261



Eddy Aga de Montréal, cinquième meilleur joueur de billard au Canada, sera à Louiseville dimanche au Salon de billard "Au Tapis Vert". On s'attend à une forte participation du public. A gauche sur la photo, Eddy Aga en compagnie de Renel Lafrenière, organisateur de la démonstration de dimanche.

Eddy Aga à Louiseville

LOUISEVILLE (B.L.) — Les amateurs de billard de la région de Louiseville seront sûrement très heureux d'apprendre qu'ils recevront la visite d'un professionnel de billard en la personne d'Eddy Aga de Montréal, et de nationalité Syrienne. Ce dernier sera à Louiseville dimanche pour donner une exhibition de ce sport, en compétition également avec les meilleurs joueurs de la région.

Eddy Aga est cinquième meilleur joueur de billard au Canada, et ce titre lui était accordé dernièrement lors d'un tournoi à Hull. Aga pratique ce sport depuis une quarantaine d'années, et offrira ainsi un très bon spectacle aux amateurs de la région, dimanche au salon du billard "Au tapis vert" sur la rue Sainte-Elisabeth, à Louiseville.

Eddy Aga verra à participer à des compétitions contre deux Louisevillais qui sont reconnus pour être les meilleurs joueurs de la région. Il s'agit de Albert Béland et Jules Lajoie qui se méritent souvent les honneurs de tournois régionaux.

Le propriétaire du salon "Au tapis vert", Renel Lafrenière, est convaincu d'une forte participation de la part du public lors de cette démonstration unique de billard à Louiseville, dimanche.

Un nombre-record d'inscriptions

C'est un départ pour le tournoi de ballon sur glace à Warwick ce soir

WARWICK (R.L.) — C'est ce soir, vendredi, à 19 heures qu'aura lieu la première joute du tournoi de ballon sur glace O'Keefe de Warwick, en l'arène de Warwick.

Cette compétition groupera 46 équipes qui se partageront environ \$875 en bourses en plus de trophées, le tout réparti en quatre classes dont deux mineures.

Il y aura huit clubs dans la classe B, 20 dans le C, 10 dans la catégorie filles et sept dans le midget garçons.

Horaires

Voici l'horaire des joutes préliminaires:

Vendredi 13 avril

19.00 heures — Arthabaska vs Victoriaville (Midget)

20.00 heures — Saint-Norbert vs A. Gentes de Defoy (Midget)

21.00 heures — Saint-Paul vs Kingsley Falls (Juv.)

23.00 heures — Saint-Zéphirin vs Kingsley Falls (C)

24.00 heures — Villeroy vs Richmond Transport (C)

Samedi 14 avril

1.00 heures — Sainte-Marie vs Jades Lemieux (C)

2.00 heures — Brown Shoe vs J.B. Roux, Warwick (C)

3.00 heures — Sainte-Perpétue vs Aigles Lemieux (C)

4.00 heures — Hôtel Danville vs Manoir Plessis (B)

6.00 heures — Lyster vs Baieville (Midget)

7.00 heures — Warwick vs Saint-Paul (Midget)

8.00 heures — Laurierville vs Lyster (Juv.)

9.00 heures — Baieville vs Tingwick (Juv.)

10.00 heures — Arthabaska vs 3 (Juv.)

11.00 heures — Moulin 5 Asbestos vs Saint-Léonard (C)

Midi — Open Pit Asbestos vs Savoie Pizza (C)

13.00 heures — Saint-Paul vs Saint-Louis de Blandford (C)

14.00 heures — 11 vs 12 (Midget)

15.00 heures — 2 vs 1 (Midget)

16.00 heures — A. Gentes Defoy vs Dubois Saint-Paul (B)

18.00 heures — Saint-Rémi vs 4 (Juv.)

19.00 heures — Motel Boifran vs Louiseville (B)

20.00 heures — Jos Blake Danville vs 5 (C)

21.00 heures — Sherbrooke vs 6 (C)

23.00 heures — Machine Shop Asbestos vs 7 (C)

23.00 heures — Laurier Toyota vs Corbos (B)

Minuit — Tingwick vs 8 (C)

Les éliminatoires auront lieu dimanche et la grande finale du B à compter de 19 heures, dimanche soir.

A Victoriaville

La ligue Commerciale de hockey tient sa réunion

VICTORIANVILLE (R.L.) — On donnera alors les états financiers de la ligue ainsi qu'une rétrospective des activités de la saison 1973-74 ainsi que l'élection d'un nouveau bureau de direction pour la saison 1974-75. Il est à noter que les joueurs, instructeurs, dirigeants des équipes, commanditaires et membres de la ligue sont cordialement invités à cette rencontre.

On donnera alors les états financiers de la ligue ainsi qu'une rétrospective des activités de la saison 1973-74 ainsi que l'élection d'un nouveau bureau de direction pour la saison 1974-75. Il est à noter que les joueurs, instructeurs, dirigeants des équipes, commanditaires et membres de la ligue sont cordialement invités à cette rencontre.

EXPOSITION A NICOLET

DIMANCHE LE 15 AVRIL, DE MIDI À 6 HEURES
AU CENTRE CATHOLIQUE, ROUTE 3, LES 40, NICOLET

- MOTEURS JOHNSON
- CANOTS
- BATEAUX SUNRAY ET "FANTASTIC"
- VOILIERS
- KAYAKS
- TONDEUSES LAWN BOY
- BÉCHEUSES
- TRACTEURS "ARIENS"

En démonstration

- Tentes-remorques
- Roulottes motorisées
- Roulottes de voyage
- PRIX IMBATTABLES À CETTE OCCASION

Invitation aux futurs mariés

1973 GENERAL/LEADER

CORSAIR LA GRANDE ESCAPADE

120 mois pour payer

CHAMPIGNON maisons mobiles INC

ROUTE MARIE-VICTORIN (les 40) NICOLET

REAL PICHE, prés.

Tel. 293-5950

QUINCAILLERIE L. ROUSSEAU
NICOLET — 293-4825

À VOUS DE CHOISIR PRIX SPÉCIAUX À CETTE OCCASION



A NICOLET, nous n'offrons que des bas prix incroyables. N'achetez pas avant d'avoir vu notre exposition.